



[www.jossigny.net](http://www.jossigny.net)



## LE BILLET DU MAIRE

Je vous le précisais, il y a presque un an, jour pour jour, notre mandat aurait pour objectif principal : conjuguer continuité et renouveau.

Continuité, sur les projets déjà engagés.

Renouveau, en proposant, en accompagnant des actions susceptibles d'accroître le dynamisme et l'attractivité de notre commune.

Le deuxième semestre 2009 illustrera concrètement mon propos.

Vous l'avez peut-être lu, dans la presse locale, Jossigny est éligible à l'équipement d'une classe numérique. Nous avons souhaité nous porter candidat, car l'Ecole de la commune est l'une des compétences qui suscite un intérêt permanent, au sein de l'équipe municipale.

Nous essayons, malgré des budgets toujours plus contraints, d'offrir à nos enfants, de bonnes conditions matérielles qui favorisent un enseignement de qualité, dispensé par des enseignants motivés, malgré la configuration spécifique d'une école rurale. Et surtout nous estimons que les enfants d'un territoire rural ont droit aux mêmes égards que les autres.

Cette opération, initiée dans le cadre du plan de relance de l'économie, bouscule un peu le budget préparé et voté en mars dernier. Grâce au partenariat de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), le Ministère de l'Education Nationale propose ce dispositif en le subventionnant à 80 %, reste 20 % à la charge de la commune.

Vous l'aurez compris, notre volonté est de permettre aux enfants de Jossigny de disposer de matériels performants, pour un enseignement du XXIème siècle. Nous ne manquerons pas de vous détailler ce projet, dans notre prochain bulletin.

C'est dans cet esprit, que nous avons aménagé le Terrain de Loisirs. Je profite de cet édito pour rappeler, encore une fois, à tous les utilisateurs, enfants, adolescents et adultes, que cet équipement est un bien collectif, qui a eu impact financier non négligeable. Or, j'ai pu constater, depuis son ouverture au public, des déprédations inadmissibles : bris de canettes en verre sur le plateau multi-sports, « tailladage » des filets de buts, disparition des tuteurs d'arbres pour faire des feux, circulation d'engins à moteur (mini motos, voitures radio-commandées...), sur le parcours de Bi-Cross.

Vous en conviendrez, ces actes de malveillance doivent être punis et ils le seront.

Pour clore ce chapitre navrant, j'admets volontiers que le Maire d'une petite commune soit destiné à porter tous les maux, à recevoir tous les mots de ses concitoyens, mais dans le respect mutuel.

Mais quand nous organisons des événements festifs pour le village, certaines manifestations, comme le Marathon du 14 juin dernier, peuvent perturber les habitudes de quelques uns. Ce n'est pas une raison pour braver les arrêtés qui sont censés assurer la sécurité de tous, et ce, avec véhémence et insultes.

Je vous rassure, il ne s'agit pas d'un mouvement d'humeur passager, mais une réelle incompréhension de conduites éminemment égoïstes. A défaut d'en satisfaire quelques uns, je préfère œuvrer pour la collectivité et vous présenter les projets futurs.

Alors, l'assainissement du village : continuité ou renouveau ?

Les travaux, les gros travaux (dans le village...), largement annoncés depuis des années, pilotés par Marne et Gondoire, commenceraient à partir du mois d'août, rue de Paris, rue de Meaux et rue de la Croix Blanchetôt. La cartographie vous est présentée en page 5 de ce bulletin. Espérons que nous vous éviterons le maximum de désagréments.

Le Domaine du Château s'ouvre peu à peu au public.

C'est de manière synthétique l'ordre de mission de Mme MAILLE, administratrice des domaines nationaux de Jossigny et Champs sur Marne.

Je tiens à la remercier, personnellement, de prendre à cœur cette mission. Je souhaite l'assurer de notre collaboration totale pour rendre aux Jossignaciens leur patrimoine historique, et permettre aux habitants de Marne et Gondoire, de la Ville Nouvelle de Marne la Vallée de découvrir un domaine à échelle humaine.

La fréquentation aux manifestations récentes, « Chasse aux œufs », « Fête de la Musique », ou à venir pour « les Fêtes du Patrimoine », montre, si besoin était, que le Château suscite un vrai engouement !

Et l'Hôpital, où en sommes nous ?

Jossigny, connu pour son patrimoine ancien, le sera, sans doute, par le nouveau. Je veux parler de l'Hôpital de Marne la Vallée, situé sur notre territoire.

J'ai eu la chance, en mai dernier, de découvrir l'état d'avancement du chantier. On peut voir, de la plaine, les sept grues trôner sur le terrain. Il s'agit d'un projet ambitieux et vraiment très impressionnant. Le planning est respecté pour une ouverture prévue en 2012.

Nous aurons l'occasion de vous présenter le site, dans le prochain bulletin, par un mini reportage réalisé par le Conseil Municipal qui, lui, découvrira ce beau projet, courant septembre.

Mais la population de Jossigny ne sera pas en reste. Je travaille avec Mr LELUDEC, Directeur Général de l'Hôpital, à l'organisation d'une visite à destination des Jossignassiens.

Compte tenu des impératifs de sécurité, la mise en place de ce type d'action est un peu plus compliquée mais pas insoluble.

Je terminerai en vous invitant à lire, en page 2, un petit mot à l'occasion des Noces d'Or de Bernard et Nicole COYARD qui se sont déroulées le 13 juin dernier. La photo de Une est tirée de cette cérémonie.

Car telle est notre ambition, célébrer nos concitoyens avec convivialité, initier ou accompagner des projets ambitieux communaux ou extra-communaux, avec attention, mais surtout, essayer de vous les faire partager et obtenir votre soutien.

Bonne lecture, mais aussi bonnes vacances à tous et à toutes.

Bien à vous

Patrick MAILLARD



### HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi – mardi – jeudi  
9h – 12h  
vendredi  
9h – 12h et 17h – 20h

Le billet du Maire	1
Vie du village	2
Vie du village	3
Vie des associations	4
Info Assainissement	5
Extraits des conseils municipaux	6
L'école de Jossigny Infos administratives	7
Informations générales	8





### NOCES D'OR DE M. ET Mme COYARD

Le 13 juin dernier, le Conseil Municipal accueillait Bernard et Nicole COYARD, leur famille, leurs amis pour célébrer leurs Noces d'Or.

Une cérémonie empreinte d'émotion, l'exemple de cinquante années de vie commune, donné par Bernard et Nicole, nécessitent beaucoup d'amour, de respect mutuel, de tolérance.

Difficile de résumer toutes ces années, en quelques mots...

Essayons !

Bernard et Nicole se rencontrent en 1956, sur une fête foraine. Puis, après trois années de fiançailles, le mariage est célébré le 20 juin 1959, à Jossigny.

Bernard et Nicole cultivent toujours le bonheur de vivre à deux et apprécient encore d'avoir dit oui.

Monsieur le Maire a donc invité Bernard et Nicole à renouveler leurs consentements, à signer l'acte officialisant leurs Noces d'Or.

Monsieur le Maire clôturera cette cérémonie par ces mots :

« Vous remarier, aujourd'hui, me procure émotion et fierté. Je vous souhaite, à tous deux, de longues années d'amour... Merci à vous, Bernard et Nicole, pour votre gentillesse. Vous le savez, vous êtes des « figures » de Jossigny. Je sais que vous préférez la discrétion, mais ce 13 juin est VOTRE JOUR ! »

Bernard et Nicole ont, ensuite, conduit leurs invités, à la Grange aux Dîmes, pour fêter joyeusement cet événement, et où les attendait un verre de la convivialité offert par la commune, pour l'occasion.



### SOIREE ORIENTALE

DJ Hassan débute la soirée avec « Eh Viva Espagna », oups ! On s'est trompé de soirée, c'était la dernière fois!

Pour que la magie opère, et donner l'impression de pénétrer dans la caverne d'Ali-Baba ou dans les salons d'un harem, un peu de déco s'imposait. DJ Hassan et son équipe avaient tout prévu.

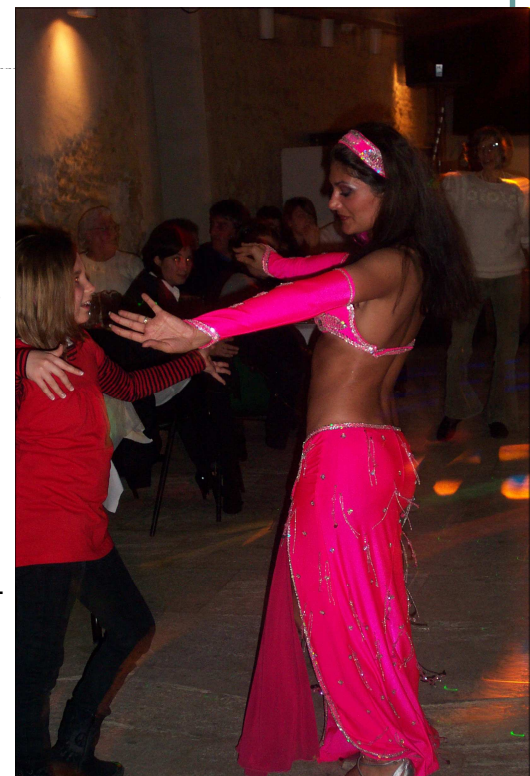
Il enchaîne les musiques en nous proposant de poursuivre le voyage dans l'imaginaire des contes orientaux.

Une rencontre festive et enchantée qui prône la rencontre culturelle, le partage, la diversité et le métissage.

Vite Mme Fourneau ! Il faut servir le couscous 1<sup>er</sup> classe, pour la table une.

Le moment tant attendu est enfin arrivé. Les danseuses font leur entrée, ondulations des hanches, volutes du bassin et arabesques des mains donnent la réplique aux rythmes des musiciens, changeant au gré de leurs improvisations, et nous entraînent dans un circuit festif, ayant comme étapes imaginaires: Marrakech, Bagdad ou Le Caire.

La soirée se finira par une Fantasia et une chenille à la façon Marocaine.



### ŒUFS DE PAQUES

Grand événement au Château de Jossigny, pour ce week-end de Pâques. Non seulement le parc était de nouveau ouvert, pour le plaisir des petits et des grands, mais, le Centre des Monuments Nationaux, avec la participation des conseillers, avait relevé le défi d'organiser une chasse aux indices visuels, dissimulés dans l'architecture du Château et dans le parc, afin de répondre à des énigmes.

Chaque enfant, et parents, ont pu ainsi découvrir, d'une manière ludique le domaine du

Château de Jossigny, et au bout du parcours, toucher ce que chacun était venu chercher, le Graal du chocolat, l'Œuf !







### MARATHON MARNE ET GONDOIRE

Le marathon s'est déroulé le dimanche 14 juin 2009 dans des conditions estivales. Le parcours était inversé par rapport à celui de 2008.

Le nombre de participants est en augmentation ! De bonne augure pour les prochaines années ! Une fois encore, grâce à l'aide des bénévoles de la commune, cette manifestation était réussie !

De nombreuses animations se sont déroulées, tout au long de la journée, au domaine du Château de Rentilly, dans les communes traversées. La grande nouveauté, cette année, fut la création d'un parcours pédestre. A chacun son allure, sa distance...

Jossigny remercie le Comité d'organisation, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour ce moment festif, maintenant attendu, chaque année, par les Jossignassiens.

### VOYAGE DES ENFANTS A PROVINS

Les petits Visiteurs voyagent au cœur du Moyen Age

C'est à la fête médiévale de Provins, que nos chères têtes blondes se sont évadées à l'époque des Foires de Champagne. Elles ont fait la renommée et la prospérité de la ville fortifiée.

Saltimbanques, troubadours, conteurs, musiciens entraînent les enfants dans une folle farandole. Puis, au coin d'une ruelle, sous leurs regards médusés, passent des chevaliers et des princesses accompagnés de leurs soldats.

Après les Jeux, Fêtes et ripailles, ils se sont rendus au spectacle de fauconnerie équestre. Ils ont pu découvrir la magie des oiseaux de proie, en harmonie avec les chevaux, à travers la légende du fauconnier « BAVON », devenu le saint Patron des fauconniers. Aigles, buses, faucons, chouettes et vautours les ont transportés dans l'univers spectaculaire de la Fauconnerie.

*Un grand merci aux personnes qui se sont portées volontaires pour l'accompagnement des enfants et la fabrication des coiffes.*



### « LES ESPOIRS DE JOSSIGNY »

Cet engouement pour la "petite reine", il le tient de ses aïeux, Christopher s'est affirmé comme un des meilleurs Jeunes espoirs. A seulement 10 ans, beaucoup croient en lui, pour l'avenir, notamment sur le championnat de France, où ses qualités en course lui autorisent tous les espoirs.

Un réel succès ! Ses victoires à la 4ème Etape du Mini Tour de Seine et Marne et à la course des aiglons, à l'échelle de l'île de France le démontrent. Voyez plutôt ses résultats.

**Catégorie Pupille 2 :**

Mini-tour de Seine et Marne : 1er au classe sur 3 étapes

Aux Aiglons d'Île de France (Cyclo, route, jeux) : 2ème au classement la finale aura lieu le 26 juin 2009.

Trophée des écoles de vélos : 1er au classement d'île de France.

Il l'emporte, et avec 13 points d'avance, au classement général. Il aborde ainsi une nouvelle fois le Trophée des écoles de vélos, avec des ambitions de vainqueur.

Cette fois-ci, il est sélectionné pour les championnats de France. Les finalistes devront effectuer 3 épreuves (vitesse; Cyclo-cross ; route), qui se dérouleront du 3 au 5 juillet à Montbéliard, en attendant les résultats. Nous lui souhaitons bonne chance et à très bientôt.

Allez Christopher ! Nous sommes tous avec toi.







### JADHIS

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, la fête du moulin a connu un franc succès ce dimanche 7 juin 2009 et le temps s'est révélé clément.

Les visiteurs ont pu déjeuner autour du moulin après avoir acheté de la farine complète moulue à la meule ancienne ou du pain cuit par le boulanger sur place.

Des exposants sont venus vendre des produits du terroir, ou montrer leur travail (tapisserie, forge, miel, ...). Du matériel agricole, locomobile, batteuse, tracteurs anciens, complétaient la visite.

Les plus petits n'étaient pas oubliés avec des activités qui leur étaient entièrement consacrées, jeux, ballades à poneys, tours de charrette, etc.

Quelques personnalités politiques sont venues nous montrer leur soutien.

Les associations des Amis des Moulins et R.E.N.A.R.D. étaient également présentes pour la sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement.

Une excellente journée, qui s'est déroulée grâce à l'aide de nombreux bénévoles enthousiastes, que nous remercions chaleureusement.

Pour nous contacter :

JADHIS, Mairie, Rue de Paris, 77600 JOSSIGNY

Téléphone : 01 64 02 21 90 - télécopie : 01 64 02 83 08

Courriel : [jadhis@wanadoo.fr](mailto:jadhis@wanadoo.fr)



### VIE DU CLUB DE L'AMITIE

A ce jour, 63 membres sont adhérents au club. Des nouveaux ont remplacé les anciens qui, hélas, nous ont quittés, chiffre qui montre une légère, mais constante augmentation.

C'est toujours un grand plaisir de se retrouver, tous les 15 jours, le mercredi à 14 h, pour une réunion amicale, où divers jeux et travaux sont proposés. Ce qui fait également notre succès, ce sont les repas conviviaux organisés par le Club.

Pour mémoire, ce 2<sup>ème</sup> trimestre a été marqué par une animation de la société PRO'CONFORT, suivi d'un loto, un buffet froid en avril et en juin, notre traditionnel barbecue.

Ces manifestations ont fait la joie de tous.

Vous avez 50 ans et plus, nous vous rappelons que vous êtes les bienvenus. Nous serons heureux de vous accueillir pour participer à la vie du Club, voire à des responsabilités et apporter vos idées qui seront les bienvenues.

Tél : 01 64 02 29 22 – courriel : [annielebocq@hotmail.fr](mailto:annielebocq@hotmail.fr)

### SORTIE ACCROBRANCHE ORGANISE PAR PEJ

Oh là là, c'est haut !

Une vingtaine de jeunes se sont perchés dans les arbres le 6 juin 2009, lors des sorties Accrobranches organisé par l'association P.E.J. La tyrolienne, le saut de Tarzan, ou la toile d'araignée, n'ont pas fait peur à ces apprentis aventuriers.

Après une courte explication des techniques de base, nos grimpeurs se séparent en 2 groupes. Laisant chacun évoluer au gré de ses envies, attentifs au moindre souci, à la moindre angoisse. D'une voix douce et calme, les accompagnateurs conseillent et encouragent mais jamais ne forcent. Ce n'est pas une compétition, chacun doit aller à son rythme selon son envie.

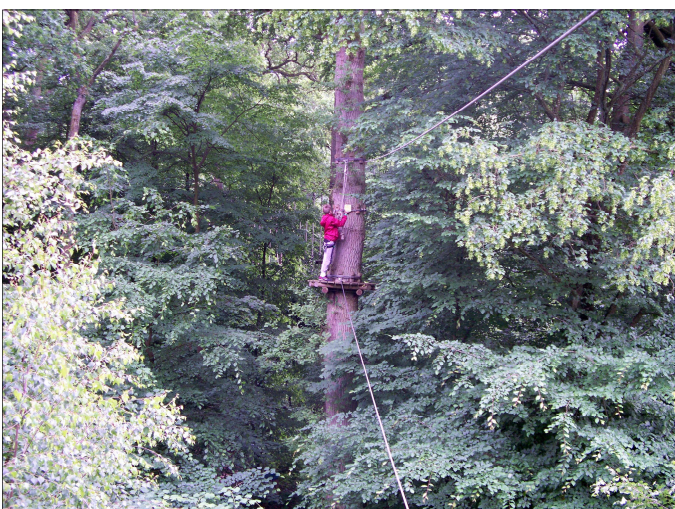
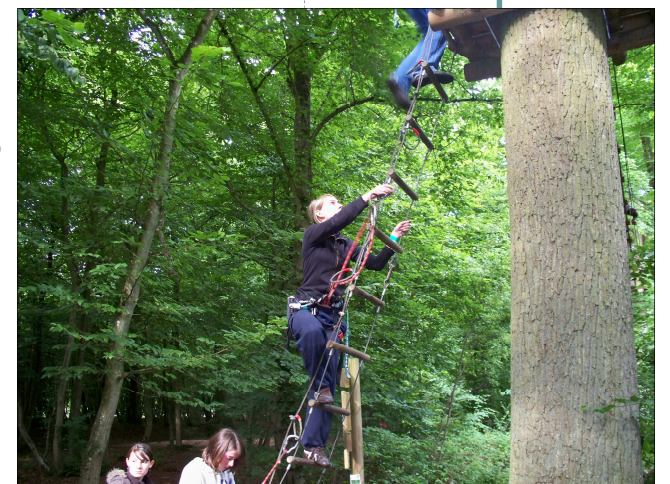
En général, tout le monde se laisse prendre par la magie de l'arbre, et ose grimper. Après quelques heures de pratique, on éprouve une véritable communion avec l'arbre, c'est une sensation unique. Peu à peu, même les plus réticents prennent de l'assurance.

Cette activité en plein centre de la forêt leur a procuré du plaisir, et un certain dépassement de soi, très valorisant.

Les cheveux au vent, les enfants se balancent en chantant à une vingtaine de mètres du sol, les fesses bien calées dans leur baudrier. Les bouts de chou grimpent à l'assaut des arbres, aussi vite que des écureuils.

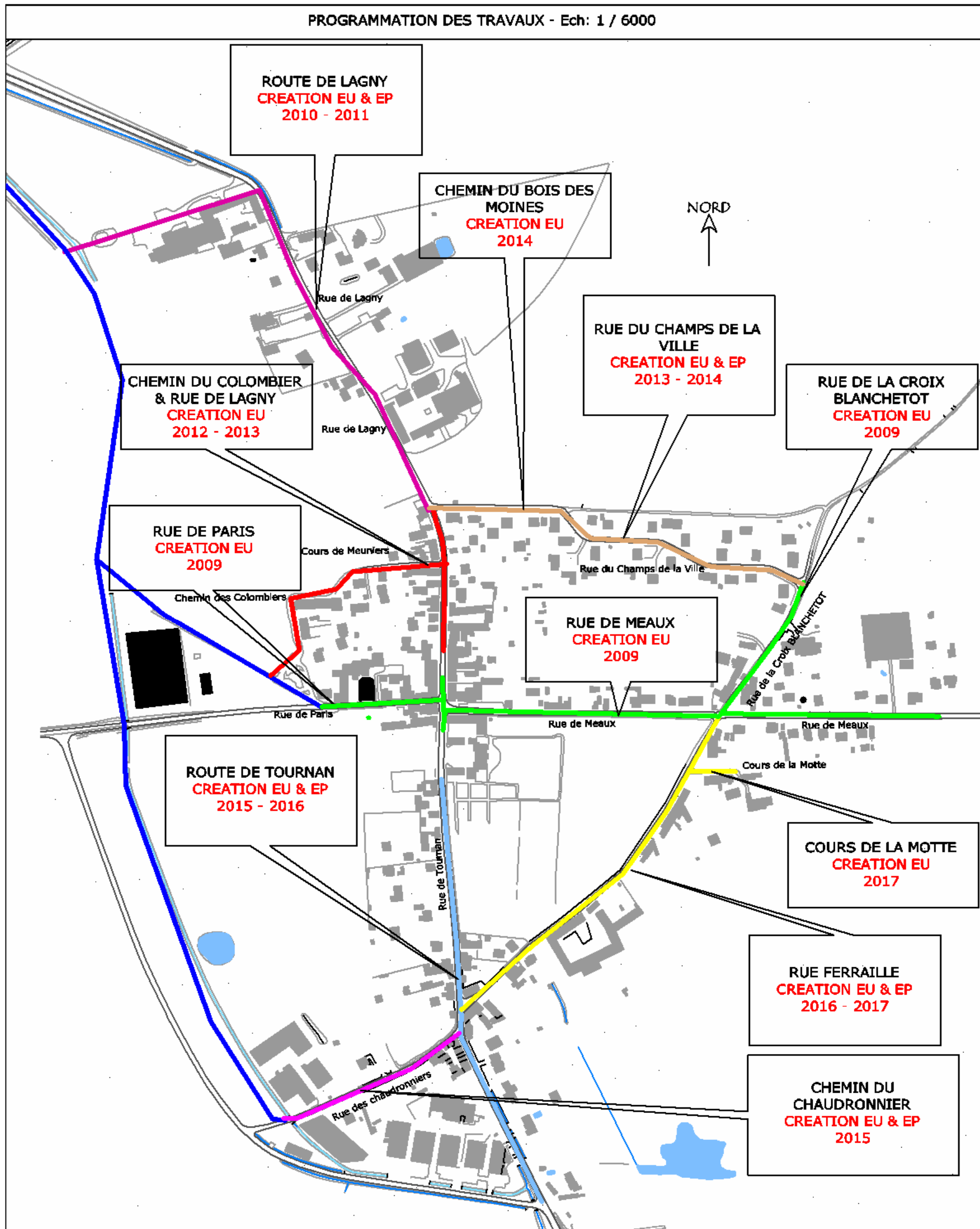
L'après-midi s'achève trop vite, c'est déjà le moment du départ.

Un grand merci à tous et à l'année prochaine!





**CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU VILLAGE**



La carte ci-dessus vous permet d'appréhender les futurs travaux à réaliser par rue. Ils consisteront, selon les programmes, en la mise en séparatif des réseaux Eaux Usées ( E.U), Eaux Pluviales ( E.P). ces informations sont mentionnées, par rue, dans les infos-bulles.

Des éléments plus complets vous seront communiqués, à la rentrée, sous forme d'une plaquette. Elle précisera le détail des programmes à venir, les enquêtes riverains, la constitution du dossier de subvention, les principes de raccordement des particuliers.



**VENDREDI 30 JANVIER 2009** **ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la maison située au 3 rue de Lagny est à vendre. Considérant l'intérêt d'acquérir un bien situé au centre du village afin de préserver l'habitat traditionnel existant.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé,

AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce bien immobilier.

 **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION MEDIAConcept UK**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de renouvellement de convention de la société MEDIAConcept UK qui s'est occupé de la mise en place du site internet de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CHARGE, à l'unanimité, Monsieur le Maire de signer le renouvellement de la convention de gratuité avec la société MEDIAConcept UK.

 **AUGMENTATION DU TARIF DES PRESTATIONS LYS DE FRANCE**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal, un courrier de la société LYS DE FRANCE, qui s'occupe actuellement de l'entretien des locaux communaux, concernant une augmentation du tarif horaire de 3,00%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, d'accepter, le nouveau tarif horaire proposé par la société LYS DE FRANCE et CHARGE Monsieur le Maire d'en régler la dépense.

 **CONVENTION TRANSPORT PISCINE 2009**

Le Conseil Municipal accepte la convention pour le transport périscolaire 2009 et charge Monsieur le Maire de signer tout les documents afférents à cette décision, avec effet au 4 février 2009.

 **QUESTIONS DIVERSES** **Salle Associative.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'une réunion a eu lieu avec le SDIS et Madame GENIN, Architecte, le mercredi 28 janvier 2009. La création d'une nouvelle salle fait augmenter le nombre possible de personnes présentes en même temps dans la Grange aux Dîmes. Cette augmentation implique un changement de catégorie pour la Grange aux Dîmes, passant de la catégorie 4 à la catégorie 3.

Monsieur le Maire rappelle la procédure qui va être mise en place :

Madame GENIN, Architecte, va déposer en Mairie une demande de déclaration préalable qui sera transmise pour avis à Madame l'Architecte des Bâtiments de France.

Parallèlement à cette démarche, la préparation du cahier des charges va débiter pour une réalisation des travaux en 2009.

 **Remerciements.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des remerciements de Madame HANNI et de Monsieur et Madame BILLIOUT, pour les colis et le repas de Noël

 **Convention de Mise à Disposition des Clés.**

Monsieur GROSBOIS distribue aux membres du conseil une proposition de convention de mise à disposition des clés de la Grange aux Dîmes pour les associations de JOSSIGNY.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques concernant cette convention et si les membres du Conseil l'autorisent à signer cette convention avec les présidents d'associations qui le souhaiteraient.

Accord à l'unanimité.

 **Commission Animation.**

Madame CHEVALLIER informe les membres du Conseil sur l'organisation d'une soirée dansante le samedi 28 mars 2009.

 **VENDREDI 27 MARS 2009** **COMPTE ADMINISTRATIF 2008**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Compte Administratif 2008 de la Commune,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2008 et les décisions modificatives de l'exercice considéré par Madame Sylvia CHEVALLIER, 2ème adjointe au Maire en charge des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE des résultats de l'exercice 2008 qui ressortent ainsi qu'il suit :

Fonctionnement :

Recettes prévues 531 979,35 € ; Recettes Réalisées 404 431,93 €

Dépenses prévues 531 373,35 € ; Dépenses Réalisées 389 076,76 €

Résultat de l'exercice 2008 + 15 355,19 € ; Résultat de l'exercice 2007 + 105 110,27 €

Compte 002 Résultat de clôture 2008 + 120 465,46 €

Investissement :

Recettes prévues 522 500,00 € ; Recettes Réalisées 300 400,00 €

Dépenses prévues 522 500,00 € ; Dépenses Réalisées 324 210,45 €

Résultat de l'exercice 2008 - 23 810,45 € ; Résultat de l'exercice 2007 - 83 338,15 €

Compte 001 Résultat de clôture 2008 - 107 148,60 €

APPROUVE le Compte Administratif 2008 tel qu'il est présenté.

 **COMPTE DE GESTION 2008**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, VU le Compte Administratif 2008, VU le Compte de Gestion présenté par Monsieur le Trésorier de BUSSY-ST-GEORGES, concernant l'exercice 2008,

Considérant qu'il y a lieu de se prononcer sur le compte de gestion 2008 tenu par Monsieur le Trésorier Principal,

Considérant que le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif de l'exercice 2008, Considérant que les résultats portés sur le compte administratif et le compte de gestion 2008 sont identiques,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2008 par Monsieur le Trésorier Principal n'appelle pas d'observations de la part du Conseil Municipal.

ADOpte le compte de gestion 2008 dressé par le Trésorier Principal.

 **TAUX D'IMPOSITION 2009**

Monsieur le Maire précise que l'augmentation des taux a été discutée avec les Adjoints et au sein de la commission Finances et que celle-ci correspond à l'inflation (2%).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2009 à :

Taxe d'habitation: 6,40 % ; Foncier bâti: 15,14 % ; Foncier non-bâti: 29,67 %

 **BUDGET PRIMITIF 2009**

Madame Sylvia CHEVALLIER présente aux membres du Conseil le budget primitif 2009.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le budget primitif 2009 présenté par Madame Sylvia CHEVALLIER, 2ème Adjointe au Maire en charge des Finances, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

En section de fonctionnement :

Dépenses : 570 000,00 € ; Recettes : 570 000,00 €

En section d'investissement :

Dépenses : 716 000,00 € ; Recettes : 716 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte par chapitre le budget primitif de l'année 2009.

 **VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2009**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. FEAU-VEAU),

DECIDE d'octroyer les subventions suivantes :

A.S.S.A.D. 3 800 € ; Distraction des malades 100 € ; Club de l'Amitié 400 € ; Des Idées et des Mains 400 € ; JADHIS (dont 100 € de participation à la fête du moulin) 500 € ; Coup de Théâtre 400 € ; PEJ 400 € ; Divers 500 € ; C.C.A.S. 10 000 €.

 **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DE SOINS ET SERVICES A DOMICILE (ASSAD) DE LA REGION DE LAGNY**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les modifications apportées à la convention entre la commune et l'ASSAD,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE les modifications apportées à la convention entre l'ASSAD et la commune,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

 **TARIFICATION DE LA VACATION FUNERAIRE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-15,

VU la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008, relative à la législation funéraire publiée au JO du 20 décembre 2008, restreignant le nombre d'opérations funéraires soumises à la surveillance des services de police et encadrant le taux unitaire des vacations funéraires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE le montant unitaire des vacations funéraires à 20 €, à compter du 1er avril 2009,

CHARGE Monsieur le Maire de prendre l'arrêté correspondant.

 **QUESTIONS DIVERSES** **Conseil d'Ecole.**

Madame Patricia BENETTON présente aux membres du Conseil différents points ayant été évoqués lors du conseil d'école du 13 mars 2009 :

Inscriptions rentrées 2009. Surveillance de cantine : les retours quant au travail et aux relations avec les enfants de Béatrice HENNEBO lors de la surveillance de cantine sont très bons.

Stationnement devant l'école : les élus « parents d'élèves » ont évoqué le problème de « dépose rapide » de certains parents devant le portail sans prendre le temps de se garer et le non respect du sens interdit par certains riverains. Ces conduites gênent la circulation des autres parents et sont susceptibles de mettre à mal la sécurité des enfants.

Semaine de 4 jours : les parents d'élèves s'interrogent sur une éventuelle remise en cause de la semaine de 4 jours. Madame la Directrice précise qu'elle n'a reçu aucune circulaire officielle allant dans ce sens.

Rattachement Collège/Lycée : les parents d'élèves voudraient se renseigner pour avoir un rattachement auprès du Collège Claude Monet et du Lycée Martin Luther King de BUSSY-ST-GEORGES, et effectuer un sondage auprès des parents. Monsieur le Maire précise qu'une demande de changement de rattachement à deux conséquences importantes :

- La nouvelle sectorisation sur BUSSY-ST-GEORGES pourrait obliger tous les élèves scolarisés sur LAGNY-SUR-MARNE à changer de lycée ou de collège. Mais il faut prendre contact avec l'Inspection Académique pour en avoir confirmation.

- De fait, le ramassage scolaire devrait être modifié. Il s'agirait de vérifier la (ou les) ligne(s) scolaire(s) mise(s) à disposition, pendant la période de transition

 **Associations.**

Monsieur Laurent GROSBOIS rend compte aux membres du Conseil de la réunion qui a eu lieu avec les associations, le vendredi 20 mars 2009.

La convention de mise à disposition des clés de la Grange a été proposée à chaque association. Un projet de nettoyage du lavoir par l'association JADHIS est en train d'être réfléchi pour le mois de septembre.

Monsieur le Maire rappelle que toute intervention sur le domaine ou le patrimoine communal doit, obligatoirement, faire l'objet, au préalable, d'une concertation entre l'association et la commune. Ce, pour éviter tout malentendu ou ambiguïté en rapport avec le projet et la responsabilité du Maire.

 **Transport.**

Monsieur Pierre JEGARD informe les membres du Conseil d'une demande qui a été faite auprès du Conseil Général, en association avec Marne et Gondoire, pour que la ligne Seine-et-Marne Express, passant à JOSSIGNY pour relier le Val d'Europe tous les samedis, permette ainsi aux habitants de disposer d'une liaison au Val d'Europe ces jours là.

 **Conteneurs.**

Suite à la distribution des premiers conteneurs dans la commune, Monsieur le Maire précise que tout habitant ou entreprise rencontrant un problème de distribution, doit contacter directement le SIETREM afin qu'il lui fournisse au plus vite le conteneur manquant.

 **VENDREDI 24 AVRIL 2009** **CONTRAT ENTRETIEN DES ESPACES VERTS**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, VU le Code des Marchés Publics,

Considérant la nécessité d'externaliser une partie de l'entretien des espaces verts et des voiries de la commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise ST GERMAIN PAYSAGE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents y afférent,

 **ECOLE NUMERIQUE RURALE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le plan de développement du numérique dans les écoles rurales,

Considérant l'appel à candidature lancé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Seine-et-Marne,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de répondre à l'appel à candidature précité et,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents y afférent.

 **CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LES MOYENS DE CHAUFFAGE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, VU le Code des Marchés Publics,

Considérant les propositions de contrat réactualisées concernant les équipements de chauffage des bâtiments communaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de confier l'entretien annuel des moyens de chauffage à l'entreprise LEROY Chauffage

Plomberie,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat et régler les dépenses s'y rapportant,

 **QUESTIONS DIVERSES** **Travaux.**

Monsieur WESPISER demande si les travaux ayant été prévus au budget 2009 peuvent être commencés. Monsieur le Maire précise que tous les travaux prévus au budget 2009 peuvent être engagés et que c'est à la commission travaux de définir l'ordre des priorités.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que des travaux de pose de fibre optique pour alimenter une entreprise de BAILLY-ROMAINVILLIERS vont avoir lieu sur la commune, rue de Meaux et rue de Paris.

 **Troc et Puces.**

Monsieur GROSBOIS informe les membres du Conseil que l'association PEJ prendra en charge l'organisation de la Brocante.



## L'ECOLE PRIMAIRE DE JOSSIGNY

### Un aperçu de quelques sorties scolaires faites cette année :

#### La Grande Galerie de l'Evolution :

Nous avons visité ce musée, on y découvre toutes les espèces d'animaux sur la terre. On y voit les animaux disparus, ceux qui existent encore et ceux en voie de disparition.

Si vous vous ennuyez un dimanche de mauvais temps, allez à la Grande Galerie de l'Evolution (Jardin d'Acclimatation), vous serez émerveillés.

#### France Miniature :

Nous avons fait le tour de la France en deux heures et demie ! Nous avons visité les régions et les monuments du patrimoine français ( Châteaux de la Loire, forts, abbayes, la Tour Eiffel, le Stade de France, la Concorde, des ports, le cimetière Américain, Fort Boyard, le TGV, des trains, le métro, des aqueducs, des arènes, des vignes...).

Cette visite se situe dans un parc d'attraction, avec des jeux très agréables, des allées et des lacs. Si vous voulez voyager en découvrant des régions inconnues, à pied et sans fatiguer, allez passer une journée dans ce parc.

#### Le château de Breteuil :

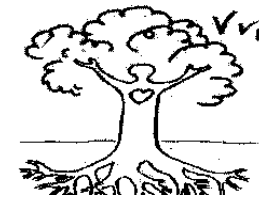
Nous avons étudié certains personnages de l'histoire de France qui sont représentés à Breteuil en cire, grâce aux ateliers du musée Grévin.

On a pu voir les costumes avec la super belle robe de la reine Marie-Antoinette et découvrir le trésor du château ! À vous d'y aller !

Le Chat Botté, le Petit Poucet, le Petit Chaperon Rouge, la Belle au bois dormant et d'autres personnages des contes de Perrault habitent ce château. Mr Perrault, était ami de Louis de Breteuil, ministre de Louis XIV.

Une conteuse nous a raconté trois contes dans un salon du château, c'était captivant!

N'hésitez pas c'est une super sortie en famille.



## RESULTATS DES ELECTIONS AU PARLEMENT EUROPEEN, A JOSSIGNY

Inscrits : 421

Votants : 184

Exprimés : 178

- Liste 2 - Jean-Michel DUBOIS.....13 voix
- Liste 3 - Farid GHEHIOUECHE.....0 voix
- Liste 4 - Jean-Marie JULIA.....0 voix
- Liste 5 - Gaspard DELANOE.....0 voix
- Liste 6 - Rolande PERLICAN.....0 voix
- Liste 7 - Sabine HEROLD.....0 voix
- Liste 8 - Patrick COSSERON DE VILLENOSY.....0 voix
- Liste 9 - Alain MOURGUY.....0 voix
- Liste 10 - Jean-Marc GOVERNATORI.....11 voix
- Liste 11 - Elisabeth BARBAY.....0 voix
- Liste 12 - Axel DE BOER.....0 voix
- Liste 13 - Daniel COHN BENDIT.....38 voix
- Liste 14 - Michel BARNIER.....45 voix
- Liste 15 - Jean-Pierre ENJALBERT.....8 voix
- Liste 16 - Omar SLAOUTI.....6 voix
- Liste 17 - Annick DU ROSCOAT.....0 voix
- Liste 18 - Jean-Pierre MERCIER.....3 voix
- Liste 19 - Jean-Luc PASQUINET.....0 voix
- Liste 20 - Dieudonné MBALA MBALA.....2 voix
- Liste 21 - Alain DUCQ.....0 voix
- Liste 22 - Jérôme RIVIERE.....2 voix
- Liste 23 - André LOCUSSOL.....0 voix
- Liste 24 - Françoise CASTANY.....1 voix
- Liste 25 - Patrick LE HYARIC.....9 voix
- Liste 26 - Marianne RANKE-CORMIER.....0 voix
- Liste 27 - Harlem DESIR.....23 voix
- Liste 28 - Marielle DE SARNEZ.....17 voix

## RSA

### Le Revenu de Solidarité Active

Les bénéficiaires actuels du RMI, de l'API, du RSA expérimental ou des mesures d'intéressement à la reprise d'emploi voient leurs dossiers transformés automatiquement en **RSA au 1er juin**. Ils n'ont aucune nouvelle démarche à faire! Ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé renforcé, en relation avec Pôle emploi, pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Principale innovation : le RSA peut être versé au-delà de la reprise d'activité. En effet, selon les ressources du foyer et la composition familiale, les travailleurs à revenus modestes peuvent également en bénéficier. Le RSA devient alors un complément aux revenus d'activité qui soutient la démarche de retour vers l'emploi.

Comme pour les autres prestations de la **CAF**, le RSA est payé à la fin du mois ouvrant droit à cette prestation. Les bénéficiaires au titre du RSA recevront donc leur premier versement début juillet.

Pour plus d'informations : [www.rsa.gouv.fr](http://www.rsa.gouv.fr)

Pouvez-vous bénéficier du RSA ? Faites gratuitement le test en ligne, sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr), dans la rubrique « test Rsa ».

## PASSEPORT BIOMETRIQUE

### Les passeports ne seront plus délivrés en mairie.

Nous informons nos administrés que les passeports ne sont plus délivrés en mairie de Jossigny depuis le 18 mai dernier.

Désormais, les citoyens seront accueillis dans 2000 communes de France, équipées du matériel spécifique. Dans le département de Seine et Marne, 28 communes seront équipées (dont Lagny-sur-Marne, Bussy-Saint-Georges, Serris...). Liste complète disponible en mairie. Il est souhaitable que vous contactiez les mairies avant de vous présenter.

Tarifs : pour les adultes : 89€, pour les 15-18 ans : 45€ et pour les moins de 15 ans : 20€. A noter que, désormais, les enfants ne peuvent plus être enregistrés sur le passeport de leurs parents et doivent être en possession de leur propre sésame pour voyager.

Les personnes disposant d'un passeport non biométrique conservent ce document jusqu'à sa date d'expiration.

Pour se rendre aux Etats-Unis, par exemple, il faut encore être muni d'un formulaire d'autorisation Esta, du même type que ceux actuellement distribués dans les avions. Il est impératif pour les adultes et les enfants, depuis le 12 janvier 2009, et à remplir en ligne au plus tard 72h avant le départ sur <https://esta.cbp.dhs.gov>. Concernant les autres destinations, il est conseillé de consulter au préalable le site du ministère des Affaires étrangères pour connaître les formalités d'entrée et de séjour du pays d'accueil : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Rappel : le délai d'obtention de la CNI est de 6 à 8 semaines.

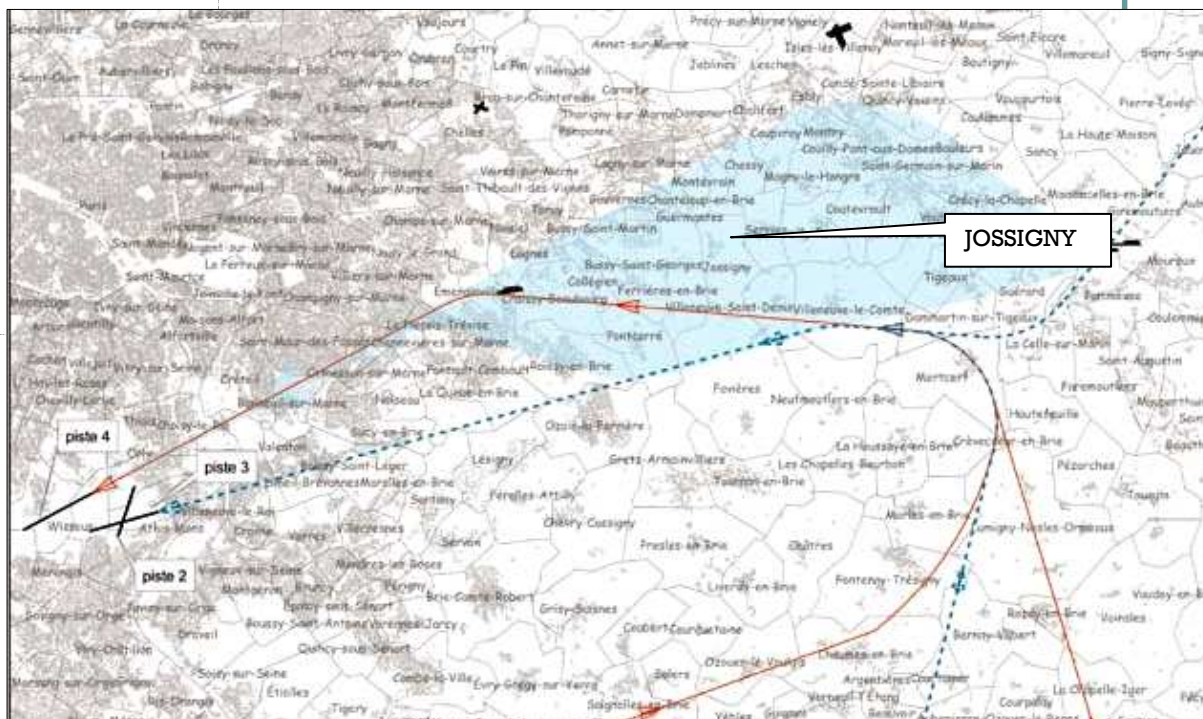


**NUISANCES SONORES DES AVIONS DE LIGNE**

Comme vous avez pu le remarquer, nous sommes survolés régulièrement, depuis le mois de mai, par des avions de ligne.

Comme toute infrastructure aéronautique, il est nécessaire de procéder périodiquement à des travaux de rénovation, et cette année, ceux-ci sont exécutés sur la piste 3.

Ces travaux ont des conséquences provisoires sur la gestion des flux aériens dans toute la région Ile-de-France. En bleu sur le schéma, la nouvelle zone de régulation RADAR. Ces perturbations sonores devraient se terminer mi-juillet .



**CRÉER SON ACTIVITE SUR MARNE ET GONDOIRE**

Vous avez un projet de reprise ou de création d'entreprise, la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire met à votre disposition un service de conseils assuré par des professionnels.

RDV individuels tous les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois.

Contact : 01 60 35 43 59

**RECOMMANDATIONS EN CAS DE CANICULE POUR LES PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES ISOLEES A LEUR DOMICILE**

**Se protéger de la chaleur :** ne pas sortir entre 12 et 16 H, sinon rester à l'ombre, porter un chapeau, des vêtements amples, clairs et en coton de préférence, fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, ne pas rester derrière une vitre en plein soleil, fermer les fenêtres tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, les ouvrir la nuit pour emmagasiner de la fraîcheur.

**Se rafraîchir :** rester dans la pièce la plus fraîche du domicile, aller passer au moins 2 H dans un endroit climatisé (supermarché, cinéma, musée, église...) ; si vous ne disposez pas d'une telle pièce, prendre régulièrement des douches ou des bains, s'humidifier le corps à l'aide d'un brumisateur.

**Boire et manger :** ne pas attendre d'avoir soif pour boire (eau, jus de fruit ... pas d'alcool), manger comme d'habitude et en fractionnant les repas, de préférence des fruits et des légumes (sauf en cas de diarrhée).

**Demander conseil à son médecin ou son pharmacien :** surtout en cas de prise de médicaments ou d'apparition de signes inhabituels.

**Ne pas hésiter à demander l'aide** d'un parent ou d'un voisin si la chaleur met mal à l'aise.

**Ne pas hésiter à s'informer de l'état de santé des personnes isolées,** fragiles ou dépendantes de son entourage, les aider à manger ou à boire.

**Les numéros utiles :**

- 15 SAMU
- 18 Pompiers
- 112 Numéro d'urgence unique européen

**ENCOMBRANTS**

La collecte des encombrants ne prend pas en compte les déchets suivants :

- Les déchets d'équipements électriques et électroniques. Vous devez rapporter votre ancien appareil électronique en magasin contre l'achat d'un nouvel équipement identique, à défaut déposer le dans une déchetterie.
- Pots de peinture, solvant, bidons d'huile, phytosanitaire...
- Gravats, grillage, pneus, pièces détachées automobiles...
- Déchets verts...

**Date de la prochaine collecte des encombrants : lundi 14 septembre au matin.**

**DERNIERE PERMANENCES DE LA SAISON DES ELUS**

Les élus vous accueilleront en Mairie de 10h00 à 11h30, sans rendez-vous, le samedi 4 juillet.

Chaque élu présent, lors de cette rencontre, répondra à vos questions, dans la mesure du possible, ou les transmettra aux personnes concernées. Pour permettre une bonne organisation de cet accueil, vous pouvez confirmer, la veille (le vendredi soir), votre venue et le thème que vous souhaitez aborder (urbanisme, travaux, scolaire ou périscolaire, animation culturelle, animation sportive, information, communication, vie associative, ou vie intercommunale...)

